

10/04 : signature officielle du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI)

Face aux enjeux de santé publique, Saint-Nazaire agglo a souhaité agir concrètement à l'échelle de toute l'agglomération en s'engageant, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) en octobre 2022. Le contrat, fixant les objectifs prioritaires définis avec les acteurs locaux de la santé, a fait l'objet d'une 1^{re} signature en 2023 par l'ensemble des partenaires institutionnels, entérinant ainsi la démarche et l'engagement de chacun. Le 2 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé le plan d'actions du CLSI et a acté le transfert partiel de la compétence santé à Saint-Nazaire agglo - la CARENE, marquant ainsi le point de départ de l'opérationnalité du dispositif.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire et président de Saint-Nazaire agglomération, et Jérôme Jumel, directeur général de l'ARS Pays de la Loire, vous convient à la signature officielle du CLSI qui se déroulera ce mercredi 10 avril à l'Hôtel de Ville en présence des signataires et des partenaires pilotes d'actions. Les journalistes pourront découvrir le travail collaboratif entre Saint-Nazaire agglo et l'ARS, ainsi que 5 exemples concrets d'actions inscrites au Contrat.

Déroulé

14h - Introduction par David Samzun, président de Saint-Nazaire agglo **et Jérôme Jumel**, directeur général de l'ARS Pays de la Loire

14h15 - Présentation de 5 actions du CLSI par les partenaires pilotes

- . Déploiement d'ambassadeurs en santé mentale (Unis cité, Maison des adolescents, Solipsy)
- . Inscription d'un volet santé à la Boussole des jeunes (Boussole des jeunes)
- . Bien vivre dans son logement et son quotidien (Saint-Nazaire Agglo, ARS, Air pays de la Loire)
- . Déploiement de la labellisation des espaces sans tabac (Ligue contre le cancer)
- . Renforcement du parcours ONCOTEC et prise en charge des cancers VADS (Centre hospitalier de Saint-Nazaire)

14h40 - Conclusion par Claude AUFORT, vice-président de Saint-Nazaire Agglo en charge du CLSI et **Maribel LÉTANG-MARTIN**, adjointe au maire de Saint-Nazaire en charge de la Santé

14h45 - Questions-réponses avec la presse

15h - Signature officielle du CLSI

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION INVITATION PRESSE

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr